

VESTIAIRES AU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire, suite à la réunion de la commission travaux du 06.03.2015, présente à l'assemblée les études concernant les vestiaires au terrain de football en dur ou en modulaire (plans, devis estimatifs, rapport de l'architecte) et un comparatif entre les deux solutions de bâtiment (financière et technique).

Le projet de la salle annexe, vu le montant estimatif des travaux, est abandonné.

Les devis estimatifs des travaux des vestiaires, concernant les deux études (en dur ou en modulaire) oscillent entre 250000€ et 280000€. (les subventions notifiées sont de l'ordre de 190000€)

Une étude complémentaire est sollicitée auprès de l'architecte et une décision sera prise lors de la prochaine assemblée.

EGLISE

L'estimation des travaux concernant la deuxième tranche de la toiture de l'église s'élève à 52000€. Une MAPA sera lancée pour ces travaux.

MONUMENT AUX MORTS

L'estimation des travaux de réhabilitation du Monument aux Morts s'élève à 10225€HT.

Des demandes de subventions seront sollicitées auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, du Ministère des Anciens Combattants

ECLAIRAGE PUBLIC

Le devis estimatif effectué par les services de la Communauté Artois-Lys s'élève à 12162.50€ .

Une participation financière a été sollicitée auprès des services de la Fédération Départementale d'Energie d'un montant de 7300€.

ORDINATEURS

Acquisition de quatre ordinateurs portables dont 1 à la disposition d'un enseignant, 2 pour les T.A.P et 1 pour la Médiathèque.

ECOLES NUMERIQUES

Un projet d'acquisition d'un nouveau tableau numérique pour les écoles est à l'étude

RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur DELEPLACE et Madame PINCHON ont été recrutés dans le cadre des T.A.P en remplacement de Mesdames BACLET et BUELENS

PARTICIPATION FINANCIERE AU STAGE BAFA

Une participation financière de 50€ est attribuée à Manon OBRY pour sa participation au stage BAFA

RESSOURCERIE

L'assemblée donne son accord pour la mise en place d'une benne à textile dans la commune

INFORMATIONS DIVERSES

La circulation entre Busnes et Robecq est interdite aux poids lourds de plus de 12 tonnes 500 dans la rue de Brasserie (RD94)

Un étude pour l'achat de motifs d'illumination est en cours et sera proposée lors de la prochaine assemblée